TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS MÉNAGERS À ORAN

Signature d'une convention entre le R20 MED et la résidence Ryad

Après plusieurs séances de sensibilisation et d'informations sur les principes et les bénéfices du tri sélectif des déchets ménagers, une convention a été signée ce samedi entre la direction de la société de Gestion immobilière de la résidence Ryad (Giryad), filiale du Groupe Hasnaoui, et le R20 MED.

La convention porte sur le développement d'actions communes pour la réussite de l'opération de tri sélectif des déchets ménagers initiée par la gestionnaire de cette résidence de 2021 logements (soit environ 10 000 habitants). Ainsi, le personnel polyvalent d'entretien et de sensibilisation des résidents de la cité (adultes et enfants), bénéficiera d'activités de formation organisées avec l'appui de l'équipe du R20 MED.

A. B.

Saisie de 5,17 quintaux de kif

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue qui ne connaît aucun répit, les tentatives d'inonder le marché à l'ouest ainsi qu'au niveau national continuent.

Pour y faire face, les services de police de la brigade des stupéfiants relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran doublent d'effort. Cette semaine, ils ont mené des investigations qui ont duré près de deux mois, ce qui leur a permis de faire échouer une opération prévue par quatre individus, âgés entre 28 et 32 ans tous des repris de justice.

Leur arrestation a permis la saisie de trois voitures : deux touristiques et une utilitaire qui se chargeait de leur ouvrir la voie de la frontière marocaine vers Oran.

La fouille a permis la découverte de 5 quintaux et 17 kilos de kif ainsi que des comprimés psychotropes, le tout dissimulé sous des caisses de fruits et légumes. L'opération a eu lieu à Hai Belgaid. Les mis en cause ont été déférés devant la justice. Pour rappel, cette brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants a pu saisir en 2015 pas moins de 4,22 tonnes de kif, 185 grammes de cocaïne ainsi que 98 696 comprimés psychotropes, avec l'arrestation de 1023 individus impliqués dans ces opérations parmi lesquels des barons de la drogue.

A. B.

TIZI-OUZOU

Imsouhal, une commune de haute montagne et sans ressources

«Lors de sa récente visite de travail dans la commune, le wali m'a demandé où se trouve le chef-lieu de la commune qu'il venait pourtant de traverser.» Cette boutade de M. Hocine Ghanem, P/APC d'Imsouhal, si elle prête à sourire en dit long sur le marasme dans lequel se trouve cette commune. Créée dans le cadre du découpage administratif de 1985, la situation dans laquelle se trouve cette municipalité est symptomatique de l'échec des politiques publiques en matière de l'aménagement du territoire dans son segment de valorisation de l'espace rural, depuis sa création.

Reportage de S. Aït Mébarek

Sise à 50 km à l'est de Tizi Ouzou, dans la daïra d'Iferhounène, Imsouhal peine à se débarrasser de son statut de commune rurale pauvre et sans ressources. Elle dépend exclusivement des subventions de l'Etat pour la réalisation des opérations de développement au profit d'une population estimée à 6 520 habitants répartis sur 17 villages, sur une étendue de 24, 69 km². En quête de meilleures conditions de vie, les habitants sont de plus en plus nombreux à quitter leurs villages en butte à un véritable phénomène de désertification. «Même le maire que je suis a choisi d'habiter ailleurs que sur le territoire de la commune», avoue le maire qui n'hésite pas à revendiquer un statut de zone prioritaire et un plan de développement spécifique, à la manière de ceux accordés aux communes des Hauts-Plateaux et du sud du pays.

L'enjeu, explique l'édile communal, est d'aider cette région à sortir de son sous-développement chronique et rendre son territoire attractif à ses habitants. Et pour cause, les opportunités d'emploi sont rares, pour ne pas dire nulles et se limitent aux commerces de proximité et à de menus emplois dans certains secteurs de la Fonction publique comme l'éducation et l'administration municipale. En sus de son incapacité à générer des ressources propres pour servir d'appoint au financement de son développement entièrement supporté par les subventions de l'Etat, la municipalité fait face à un endettement hérité des deux mandats écoulés, s'élevant à près de 7 milliards de centimes. «Une situation qui se traduit par des contentieux judiciaires qui se terminent souvent au profit de certains entrepreneurs qui réclament leurs dus, générant un manque à gagner qui impacte négativement le budget de fonctionnement de notre commune», se plaint le maire qui juge insuffisante la dotation octroyée à l'APC pour la mise en œuvre des opérations inscrites au chapitre de l'amélioration urbaine. Durant le plan quinquennal 2010/2014, la commune n'a bénéficié que de deux milliards de centimes, somme jugée très insuffisante par M. Ghanem qui revendique la somme de 21 milliards de centimes dans le quinquennat 2015/2019. Le ramassage scolaire coûte cher à la commune. Un déficit de quatre millions de centimes est enregistré, par le passé et consacré annuellement pour la location de bus chez les privés. Mais la situation s'est normalisée après l'acquisition de trois minibus en 2014. Autre problème majeur qui préoccupe le maire, l'environnement. Un secteur affecté par la multiplication de décharges sauvages sur le territoire de la commune qui fait face à l'insuffisance de moyens humains et matériels pour assurer le ramassage des ordures ménagères à travers l'ensemble des villages. La location d'un camion à benne-tasseuse pendant les trois dernières années a pesé lourdement sur le budget de la municipalité qui a déboursé presque deux millions de dinars par année.

Un problème, désormais, réglé puisque la commune vient de bénéficier d'un camion aménagé pour le ramassage des ordures», dira le P/PAC.

Réseau internet et des routes dégradées

Toujours au chapitre des contraintes, le maire signale que sa commune, à l'instar de beaucoup d'autres municipalités de l'intérieur de la wilaya, est totalement isolée en matière de connexion au réseau de communication téléphonique et internet. Cet état est aggravé par le caractère géographique spécifique de la commune. Située en haute montagne, Imsouhal est confrontée au problème de neige en hiver.

Des conditions hivernales difficiles que doivent gérer les autorités locales. « La commune ne bénéficie pas d'un programme spécifique adéquat à sa particularité comme cela se fait dans les Hauts-Plateaux ou le Sud par exemple», déclare Hocine Ghanem qui confie qu'au cours de l'année 2015, la commune a acheté un chasse-neige pour apaiser les dépenses dues à la location d'un engin chez les particuliers pour le déneigement des routes et des accès vers les villages. La réalisation des réseaux divers (gaz, assainissement..) a entraîné la dégradation du réseau routier dont la réhabilitation a été négligée et n'a pas été prise en charge lors du dernier quinquennat (2010/2014). Toutefois, l'APC a procédé au bitumage des routes de 10 villages sur les 17 que compte la commune. Prenant son embouchure de la RN 71 (reliant Tizi-Ouzou à Bouira via Azazga et Aïn El Hammam, ndlr), à hauteur de Boubhir, sur le territoire de la commune d'Aït Yahia, le chemin intercommunal qui traverse le territoire des communes d'Aït Yahia, Imsouhal et Illoula pour aller vers Béjaïa, via le col de Chellata est dans un état de dégradation avancée. La majorité des villages de la commune sont dotés de châteaux d'eau. Des fontaines ont été aménagées et tous les foyers sont reliés au réseau d'assainissement des eaux usées. Aujourd'hui, la quasi-totalité des villages sont raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel. L'alimentation en eau potable (AEP), et malgré les efforts fournis, est sujette à plusieurs perturbations.

La quantité d'eau mobilisée ne répond pas à la demande exprimée malgré le lot de cinq captages de sources et de deux forages en cours de réalisation accordé par la direction de l'hydraulique. Le déficit en alimentation en eau potable est dû à la vétusté relative des équipements de la station de refoulement installée sur le lit de l'oued n'Reman. La station connaît des blocages fréquents provoqués par la boue en hiver. Tandis qu'en été, c'est la sécheresse et la faiblesse de débit de l'oued qui causent la diminution du rendement de la station. Un bassin de décantation sera réalisé à sa hauteur, pour éviter le risque de contamination de l'eau de l'oued qui est le réceptacle des réseaux d'assainissement des villages de trois communes (Ililten, Illoula , Imsouhal) situées en amont.

Agriculture : des potentialités mal exploitées

Imsouhal est une commune à vocation agricole. La valorisation de ce potentiel peut constituer une chance pour le développement de la municipalité qui dispose, en effet, d'une S.A.U, surface agricole utile, évaluée à 60% sur l'ensemble de la superficie globale qui est de 24, 69 km². Ce qui aurait pu constituer un palliatif à l'absence d'investissement et un gisement de ressources dans une commune qui ne dispose même pas d'une zone d'activité. Malheureusement, la commune a peu bénéficié des programmes de mise en valeur de l'espace rural (PPDRI), regrettera le P/PAC pour qui, les rares programmes qui ont été concédés à l'APC tardent à aboutir pour cause de contraintes bureaucratiques. A cela, s'ajoute l'absence d'un cadre organisationnel pour rendre visibles et cohérentes les initiatives de quelques villageois qui s'adonnent à l'activité agricole. Faute d'accès aux aides de l'Etat, cette activité ne sort pas de son aspect utilitaire et d'appoint aux revenus des ménages. «Les rares agriculteurs de la commune travaillent en solo. N'étant pas organisés, ils ne disposent ni de papiers ni d'agréments et ne peuvent, de ce fait, bénéficier des aides de l'Etat», se désole le maire. L'essentiel de l'activité est concentré autour de l'élevage bovin, avicole et apicole.

L'arboriculture se limite à l'activité oléicole. Les rares opérations dont elle a bénéficié, dans le cadre des programmes initiés par l'Etat pour la mise en valeur de l'espace rural, se limitent à l'aménagement de pistes forestières de 13.5 km linéaires de pistes agricoles. «Dans le cadre des opérations financées par la Direction des forêts, 20,5 km de pistes seront ouvertes au profit des villages», poursuit l'édile communal.

S. A. M.

ASPHYXIES AU MONOXYDE DE CARBONE :

Trois membres d'une même famille retrouvés morts à Akbou

Les corps sans vie de trois membres d'une même famille ont été découverts au début de la nuit de dimanche à lundi dans une maison du village d'Ighram, relevant de la daïra d'Akbou, rapporte la Protection civile de Béjaïa.

Les trois victimes sont décédées des suites d'une asphyxie au monoxyde de carbone, précise la Protection civile. Il s'agit d'une fillette de 2 ans, sa mère de 30 ans et sa grand-mère de 53 ans retrouvées dans la salle de bain, selon la Protection civile de Béjaïa. Le drame a été découvert par un proche de la famille. Inquiet par l'absence de réponse à ses multiples appels téléphoniques, le père de famille qui se trouvait au travail dans le Sud algérien, a alerté un autre membre de la famille pour s'informer. En se rendant au domicile du père de famille, le parent découvre la tragédie et avise les secouristes de la Protection civile qui se sont immédiatement déplacés sur les lieux du drame. Les corps inertes des trois victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital d'Akbou par les éléments de la Protection civile. Il convient de noter que chaque année au cours de la période de chauffe, de nombreuses intoxications au monoxyde de carbone sont signalées à travers la wilaya de Béjaïa malgré les multiples campagnes de prévention menées par entre autres la Protection civile. La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité liées au fonctionnement des appareils de chauffage.

A. Kersani

NAÂMA

Encore une saisie de près de 5 quintaux de kif traité

Les éléments de la BRI (brigade de recherche et d'investigation), relevant de la Sûreté de wilaya de Naâma, ont mis la main sur un camion transportant une cargaison de 4,80 quintaux de kif traité (près de 5 quintaux) dans la commune d'El-Kasdir, indique-t-on auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Naâma.

La drogue a été découverte à bord d'un poids lourd bien dissimulée dans des sacs en plastique dans une zone isolée et désertique, relevant de la commune d'El-Kasdir et située à 27 km sud/ouest de la commune d'El-Aricha (Tlemcen).

A l'issue de cette embuscade, le conducteur du véhicule répondant aux initiales de K. S., âgé de 30 ans a été arrêté et présenté devant le procureur près le tribunal de Mécheria qui l'a écroué, alors que l'enquête suit son cours pour remonter la filière du trafic de drogue dans la région.

Pour rappel, cette importante opération intervient quelques jours après les deux fameuses saisies respectivement à Hadjrat-Lemguil et El-Biodh : 3,94 quintaux et 12,40 quintaux de kif traité où huit narcotrafiquants ont été arrêtés dans la saisie d'El-Biodh.

B. Henine

BOUIRA

Les étudiants du DLCA toujours en grève

Entamée depuis le 30 janvier dernier, la grève illimitée des étudiants du département de langue et culture amazighes de l'université Akli-Mohand-Oulhadj de Bouira se poursuivait hier lundi pour le dixième jour d'affilée, sans que les responsables de département, ni ceux de l'université trouvent une solution au problème posé par les étudiants. Ces derniers réclament le versement des primes de stage de leurs camarades de M1, indemnités du stage effectué l'année dernière dans le cadre du mémoire L3, mais qui ne sont pas payés à ce jour.

D'après les étudiants du DLCA qui se sont solidarisés avec leurs camarades dès le départ, la goutte qui a fait déborder le vase est le fait que dans les différents départements, ce problème ne se pose plus puisque les étudiants ayant effectué leurs stages en L3 sont tous payés.

Aussi, après plus d'une semaine de grève et n'ayant pas eu une réponse favorable de la part de l'administration, les étudiants qui ont organisé hier lundi une énième assemblée générale, ont décidé de fermer les blocs administratifs ainsi que les blocs de scolarité, et ce, jusqu'à ce que les responsables de l'université procèdent au versement de ces primes de stage pour leurs camarades inscrits en M1.

Y. Y.